

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Cote du document: | EB 2008/95/R.41 |
| Point de l'ordre du jour: | 12 c) |
| Date: | 4 novembre 2008 |
| Distribution: | Publique |
| Original: | Anglais |

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à la

Coalition internationale pour l'accès à la terre pour le programme intitulé "Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres"

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec les responsables du FIDA ci-après:

Jean Philippe Audinet

Directeur par intérim, Division des politiques
téléphone: +39 06 5459 2305
courriel: j.audinet@ifad.org

Harold Liversage

Conseiller technique pour les questions foncières, Division consultative technique
téléphone: +39 06 5459 2237
courriel: h.liversage@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

| | |
|---|------------|
| Sigles et acronymes | ii |
| Recommandation pour approbation | iii |
| Première partie – Introduction | 1 |
| Deuxième partie – Recommandation | 2 |

Annexe

| | |
|--|----------|
| Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres – Appliquer le cadre stratégique de la Coalition aux niveaux régional et mondial | 3 |
|--|----------|

Appendice

| | |
|-----------------------------------|--|
| Logical framework (Cadre logique) | |
|-----------------------------------|--|

Sigles et acronymes

| | |
|----------|--|
| BAfD | Banque africaine de développement |
| CEA | Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique |
| CIRDAP | Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique |
| CDD | Commission du développement durable |
| PPILDA | Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié |
| PROCASUR | Programme régional de formation au développement rural |
| S&E | Suivi-évaluation |

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre en vue de la mise en œuvre de son programme intitulé "Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres", telle qu'elle figure à la page 2, au paragraphe 8.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre pour le programme intitulé "Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres"

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles à la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée la Coalition) d'un montant de 1 150 600 USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux activités prévues dans le cadre stratégique de la Coalition.
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:

Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres – Appliquer le cadre stratégique de la Coalition internationale pour l'accès à la terre aux niveaux régional et mondial.
3. Les objectifs et la teneur du programme considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003 sont les suivants:
 - a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et/ou
 - b) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
5. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les régions reculées et les zones agroécologiques marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers diversifiés en milieu rural, main-d'œuvre et technologie); d) la gestion durable et productive des ressources naturelles, qu'il s'agisse de leur utilisation ou de leur conservation; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les communautés rurales pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des petits producteurs primaires pauvres qui s'investissent dans de petites et moyennes entreprises et des chaînes de valeur rémunératrices à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs; et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce

cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières-produits dans un souci d'autociblage par les communautés rurales pauvres. Enfin, le programme de dons du FIDA encourage la création et la consolidation de réseaux destinés à la collecte et la diffusion de savoirs utiles aux pauvres qui, à leur tour, aideront le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires de développement et à démultiplier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités financés au moyen de dons.

6. Le don proposé dans le présent document s'inscrit dans la ligne des objectifs stratégiques cités plus haut, puisqu'il permettra aux femmes et aux hommes pauvres vivant en milieu rural de bénéficier d'un meilleur accès aux:
- ressources naturelles et notamment d'un accès garanti à la terre et à l'eau, ainsi qu'aux
 - politiques locales et nationales et aux processus de programmation,

et de disposer des compétences et des structures qui leur sont nécessaires pour en tirer parti.

7. Le don s'inscrit également dans la ligne de la politique récemment approuvée du FIDA en matière d'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière.

Deuxième partie – Recommandation

8. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme intitulé Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres, accordera un don ne dépassant pas un million cent cinquante mille six cents dollars des États-Unis (1 150 600 USD) à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, à l'appui d'un programme d'un an. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

“Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres” - Appliquer le cadre stratégique de la Coalition internationale pour l'accès à la terre aux niveaux régional et mondial

I. Contexte

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales qui œuvrent de concert pour favoriser l'obtention et la maîtrise par les pauvres, hommes et femmes, d'un accès sûr et équitable à la terre grâce au plaidoyer, à la concertation et au renforcement des capacités. La Coalition compte actuellement 65 membres parmi lesquels le FIDA, qui siège également au Conseil de la Coalition.
2. Suite à une évaluation indépendante menée en 2006, un plan d'action pour 2007-2008¹ a été mis au point dans le but de recentrer l'action de la Coalition. Ce plan comporte deux grands volets: a) des modifications structurelles et, notamment, la clarification du statut juridique de la Coalition, le renforcement du rôle de ses membres et l'élargissement de sa base d'adhérents; et b) un recentrage stratégique des activités opérationnelles. Les cibles et jalons définis dans le plan d'action ont été atteints. Sous la conduite du Conseil de la Coalition, ce programme de changement s'est vu transformé en un cadre stratégique 2007-2011 intitulé “Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres”, cadre qui a été approuvé lors de l'Assemblée mondiale biennale des membres tenue en Ouganda en avril 2007. Ce processus de changement sera également repris dans l'accord entre le FIDA et le Conseil de la Coalition où seront définies les relations entre le Fonds – en tant qu'institution hôte – et le secrétariat de la Coalition.
3. Les mesures proposées dans le présent rapport sont, dans leur conception, le prolongement direct d'un processus d'expansion régionale entrepris dans le cadre de réunions et consultations avec les membres et partenaires clés des régions Afrique, Asie et Amérique latine, réunions et consultations à l'occasion desquelles les membres de la Coalition ont défini les priorités de leur collaboration. Les éléments mondiaux des mesures proposées ont, de la même façon, été mis au point lors de consultations entre les membres et avec le Conseil de la Coalition. Le projet actuel ne prévoit pas le financement de l'ensemble des activités décidées par les membres, mais se concentre sur quelques-unes de celles qui ont reçu l'approbation du plus grand nombre de ces derniers (aux niveaux régional et mondial).

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. Les questions foncières interviennent quotidiennement dans les choix et les perspectives des femmes et des hommes vivant en milieu rural. Elles influent sur la mesure dans laquelle les agriculteurs sont prêts à investir dans l'amélioration de la production, la gestion des ressources ou l'adoption de nouvelles techniques. Alors que la densité de la population rurale est toujours plus forte dans la plupart des pays en développement et que l'accroissement de la demande et la hausse des prix des denrées alimentaires, des fourrages et de l'énergie exercent une concurrence accrue sur la terre, les questions touchant à l'accès à la terre et à la sécurité foncière sont devenues des éléments fondamentaux pour le développement et la réduction de la pauvreté.

¹ Coalition (2006), “Progresser ensemble: plan d'action élaboré par la Coalition internationale pour l'accès à la terre en réponse à l'évaluation externe”.

5. L'attachement du FIDA à améliorer et garantir l'accès à la terre en vue de réduire la pauvreté est repris dans le détail dans le premier objectif du Cadre stratégique 2007-2010 et dans la politique récemment approuvée du Fonds relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière. Il s'exprime dans les programmes du FIDA dans lesquels un nombre considérable de projets comportent une composante sécurité foncière.
6. L'un des principes directeurs du Fonds dans le traitement des questions foncières est de conclure des partenariats complémentaires avec des acteurs poursuivant un but similaire. La participation active du FIDA au sein de la Coalition constitue l'une des méthodes importantes d'encouragement de la collaboration et des partenariats dans les actions en faveur de l'accès à la terre et de la sécurité foncière des communautés pauvres. Membre de la Coalition, le FIDA a été à l'avant-garde du mouvement en faveur d'une plus grande prise en main de cet organisme par ses membres et des progrès considérables ont été effectués sur ce plan au cours des deux années passées.
7. Il s'agit là d'un processus de transformation continue. Pour la première fois, une proposition de contribution du FIDA à la Coalition a été élaborée sur la base de stratégies régionales conçues par les membres et approuvées par le Conseil de la Coalition. Cette contribution permettra de mettre en œuvre le cadre stratégique de la Coalition, notamment grâce à des activités directement en rapport avec les programmes de pays du FIDA. Elle contribuera également au renforcement continu du fonctionnement de la Coalition en tant qu'organisme s'appuyant sur ses membres.
8. Les membres de la Coalition travaillent étroitement avec le FIDA dans un certain nombre de pays à l'enrichissement des initiatives du Fonds touchant à l'accès à la terre. À Madagascar, par exemple, le FIDA et la Coalition ont joint leurs efforts pour faciliter l'engagement de la société civile dans le nouveau processus de réforme foncière. Ainsi la Coalition a-t-elle apporté son appui à la formation d'une plate-forme de la société civile, qui collabore avec le gouvernement et les partenaires de développement au programme de réforme. En 2007, la Coalition a facilité une mission inter organisations qui a permis au FIDA et à d'autres organismes des Nations Unies travaillant à la réforme foncière à Madagascar de mettre en commun leur expérience sur le terrain en matière de réforme foncière favorable aux pauvres. Au Niger, la Coalition coopère avec le Secrétariat permanent du Code rural et le projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié (PPILDA) appuyé par le FIDA, dont l'objectif est de piloter la démarcation des terres. Il s'agit là d'une opération instructive tant pour les travaux en cours du PPILDA que pour l'application plus générale du Code rural par le Gouvernement. En Amérique latine, la Coalition et le programme régional de formation au développement rural (PROCASUR) – un programme anciennement soutenu par le FIDA et devenu depuis une institution autonome – collaborent étroitement à la conception et la mise en œuvre de "filiales d'apprentissage" sur la cartographie participative et l'assistance juridique pour la résolution des conflits fonciers. Ces occasions de partage des savoirs sont ouvertes à tous les membres de la Coalition et aux programmes appuyés par le FIDA dans la région.
9. En matière d'approches novatrices et de processus ouvert à tous, on peut citer comme exemple typique des réalisations de la Coalition sur le terrain celui du Nicaragua, où l'appui que cette dernière a apporté au Grupo Tierra (un réseau centré sur les questions foncières) s'est traduit par la conclusion de 10 accords pilotes pour la gestion des ressources naturelles, l'utilisation avec succès de solutions aux conflits fonciers par 46 communautés et 12 coopératives et la signature de 15 accords entre des propriétaires terriens et des groupes de paysans sans terre. En Albanie, la collaboration entre la Coalition et la Transborder Wildlife Association a permis à plus de 200 familles rurales d'obtenir la reconnaissance juridique (individuelle et collective) du droit d'exploitation de 4 347 hectares de

forêts domaniales. Des associations d'usagers de la forêt ont été créées afin que ces populations soient en meilleure position pour gérer durablement et efficacement les ressources naturelles.

III. Le groupe cible

10. Le groupe cible est composé d'hommes et de femmes vivant en milieu rural et dont les moyens de subsistance dépendent d'un accès garanti à la terre et aux autres ressources naturelles. L'accent est mis en particulier sur les personnes fortement vulnérables à l'insécurité foncière, telles que les femmes, les populations autochtones et celles touchées par la mondialisation, les conflits et le changement climatique.

IV. Buts et objectifs

11. La Coalition vise à renforcer les capacités de ses membres et de ses partenaires pour en faire des institutions plus efficaces dans l'autonomisation des communautés où les ménages ne possèdent pas de terre et disposent de faibles ressources, afin que ces derniers puissent obtenir et conserver un accès garanti à la terre, notamment grâce à des processus facilitant la mise en place, au niveau national, de politiques foncières favorables aux pauvres.
12. Le programme de travail de la Coalition met l'accent sur l'application de son cadre stratégique 2007–2011 qui comporte les objectifs suivants:
 - a) les membres de la Coalition apportent un appui cohérent et coordonné aux actions et engagements mondiaux, régionaux et nationaux en faveur d'une amélioration de l'accès des pauvres, hommes et femmes, aux ressources naturelles et en particulier à la terre;
 - b) la société civile participe plus activement aux processus politiques et de prise de décision touchant à l'accès des femmes et des hommes pauvres aux ressources naturelles, en particulier à la terre, et exerce une influence accrue sur ces processus;
 - c) la société civile, les organisations intergouvernementales et les gouvernements identifient, mettent en commun et adoptent les enseignements et bonnes pratiques permettant d'améliorer l'accès des hommes et des femmes pauvres aux ressources naturelles, en particulier à la terre;
 - d) les membres de la Coalition renforcent leurs capacités en matière de mise en réseau, de partage des savoirs, de concertation et d'action conjointe; et
 - e) la Coalition devient un organisme dirigé par ses membres et viable sur le plan financier.
13. La présente proposition met spécifiquement l'accent sur la contribution à la réalisation des objectifs a), d) et e). Avec les apports d'autres membres et donateurs, ces activités seront complétées de façon à mener à bien le programme de travail 2009 de la Coalition. Les résultats et les principales activités du programme découlent du processus de planification participative décrit précédemment. Le secrétariat de la Coalition a engagé des discussions avec différentes divisions du FIDA en vue de renforcer la complémentarité et la synergie entre les activités proposées ici et les programmes de pays et les réseaux régionaux du FIDA, comme FIDAMERICA, FIDAFRIQUE et l'ENRAP (mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique).
14. La politique récemment approuvée par le FIDA en matière foncière met l'accent sur l'appartenance du Fonds à la Coalition en termes d'établissement de partenariats, de concertation et de plaidoyer et d'opportunités stratégiques nationales axées sur les résultats. Le présent don permettra notamment aux membres de la Coalition de

certaines groupes de pays de collaborer avec le FIDA à la mise en œuvre de la politique foncière de ce dernier. Il favorisera également la collaboration sur les questions mondiales soulevées par cette politique en permettant, par exemple, la mise au point de réponses concertées face aux nouvelles tendances mondiales qui engendrent une pression accrue sur la terre et augmentent la vulnérabilité des petits exploitants et des utilisateurs de biens communs, qui ne bénéficient pas de droits fonciers garantis. Enfin, il permettra à la Coalition de promouvoir aux niveaux national, régional et international les principes et les enseignements de la politique foncière du FIDA.

V. Résultats escomptés

15. Les résultats régionaux, mondiaux et institutionnels escomptés sont présentés ci-après:

En Afrique:

- Participation de la société civile à des consultations sur les directives en matière de politique foncière actuellement élaborées conjointement par l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAfD).
- Renforcement des plates-formes régionales et infrarégionales sur le foncier.
- Participation accrue des membres de la Coalition à la planification et la budgétisation.
- Initiative coordonnée dans le domaine du règlement des conflits fonciers en Afrique centrale et de l'Ouest.

En Asie:

- Modalités de compte rendu sur « l'accès à la terre » en faveur des pauvres (rapport de suivi et « observatoires fonciers ») mises en place au niveau des pays, et rapports régionaux de synthèse et de suivi.
- Mécanismes d'action et de concertation sur les questions foncières entre les organisations de la société civile, les gouvernements et les organisations intergouvernementales aux niveaux national et régional.
- Apprentissage de l'action sur le terrain et mise en commun thématique sur des points prioritaires identifiés par les membres de la Coalition et leurs partenaires (règlement des conflits fonciers; accès des femmes à la terre; droits fonciers des populations autochtones, des *dalits* (castes répertoriées) et des groupes minoritaires).

En Amérique latine:

- Filières d'apprentissage sur des thèmes spécifiques liés à la terre et aux territoires identifiés par les membres de la Coalition d'Amérique latine (accent mis sur les femmes, les populations autochtones et d'origine africaine).
- Recherche-action collective afin d'influer sur les débats au plan régional.
- Communautés d'intérêts thématiques pour le partage des savoirs.

Au plan mondial:

- Suites à donner à la 16^{ème} session de la Commission du développement durable (CDD 16): une initiative favorable à une réponse coordonnée aux pressions commerciales accrues sur les terres.
- Indicateurs de l'action en faveur des pauvres dans le domaine foncier: le programme de la Coalition facilitera efficacement le suivi mondial d'un accès à la terre favorable aux pauvres.
- Initiatives conjointes avec des organisations de soutien des éleveurs en vue de promouvoir les droits fonciers de ces derniers.

Au plan institutionnel:

- Renforcement de la prise en charge par les membres et augmentation de la participation de ces derniers.
- Accroissement de la durabilité institutionnelle et financière.
- Amélioration de la planification, de la responsabilité, de l'efficacité et du ciblage des initiatives de la Coalition.

VI. Principales activités du programme

16. Pour faciliter le déroulement des activités régionales sous la conduite des membres et des actions au niveau mondial, la Coalition propose un certain nombre d'activités qui pourraient éventuellement bénéficier du cofinancement du FIDA sur la période 2009-2010 sur la base des discussions préliminaires avec les divisions concernées du Fonds et en s'appuyant sur les priorités identifiées pour les activités de la Coalition par les membres des plates-formes régionales.
17. Le cycle de gestion de la Coalition est défini dans le cadre opérationnel nouvellement approuvé. En conséquence, à sa réunion de décembre, le Conseil de la Coalition devra approuver des plans de travail indicatifs pluriannuels, ainsi que le budget pour l'année à venir. Suite au processus de planification consultatif décrit dans le cadre opérationnel de la Coalition et conformément aux décisions prises par le Conseil de la Coalition, les activités proposées seront élaborées dans le détail avec les divisions du FIDA et les autres membres de la Coalition concernés. Ce processus permettra de concevoir des activités en parfaite complémentarité avec les priorités et les plans de travail 2009 des membres, notamment ceux du FIDA.
18. Les discussions préliminaires ont permis de sélectionner les activités proposées suivantes:
19. **En Afrique.** La Coalition participe depuis avril 2006 à l'initiative Union africaine/CEA/BAfD de mise au point de directives sur la politique foncière à l'échelle de l'Afrique, avec pour objectif de renforcer la participation de la société civile au processus de consultation. Étant donné que ces directives devraient être adoptées par les chefs d'État début 2009, cette activité aura pour principal objet de permettre à la société civile d'appliquer ces directives dans un certain nombre de pays.
20. La résolution des conflits liés à la terre a été identifiée par les membres de la Coalition et les partenaires de cette dernière en Afrique comme l'un des principaux domaines d'action conjointe. Des membres de la région des Grands Lacs – en particulier de la République démocratique du Congo – et de l'Afrique de l'Ouest s'intéressent déjà à cette question et souhaiteraient élargir leur participation.
21. **En Asie.** La Coalition encouragera la concertation entre les organisations de la société civile, le gouvernement et les organisations intergouvernementales aux niveaux national et régional. Elle assurera la liaison avec les organisations intergouvernementales et les organismes régionaux (par exemple, la Banque

- asiatique de développement, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique [CIRDAP] et l'Association sud-asiatique de coopération régionale) et s'inspirera des initiatives du FIDA en matière de concertation, telles que la formulation des programmes d'options stratégiques pour le pays et le don d'assistance technique mis en œuvre par le CIRDAP dans le prolongement de la Conférence internationale de 2006 sur la réforme agraire et le développement rural.
22. La Coalition a apporté son appui à la réalisation d'études sur la cartographie de pays sous la direction de Land Watch Asie (dans le cadre de l'initiative de la Coalition en matière de rapports sur les questions foncières) et aidera par ailleurs au renforcement des capacités de la société civile à collaborer de façon constructive avec les instances gouvernementales, les responsables politiques et les organisations intergouvernementales en favorisant la création de réseaux et l'établissement d'un consensus entre les différents secteurs et en renforçant les capacités de recherche-action et de suivi dans le domaine de l'accès à la terre dans deux ou trois pays prioritaires.
 23. Conformément aux objectifs principaux de l'action du FIDA en Asie, la Coalition apportera son appui à au moins trois initiatives communautaires qui mettent l'accent sur l'apprentissage par l'action et le partage thématique sur des sujets prioritaires identifiés par les membres et les partenaires de la Coalition, et qui s'adressent en priorité aux groupes les plus sensibles à l'insécurité foncière, en particulier aux femmes, aux populations autochtones, aux *dalits* et aux autres groupes minoritaires.
 24. L'action institutionnelle de la Coalition en Asie portera principalement sur: a) la mise en place d'un système de coordination décentralisé; b) l'amélioration des communications en vue d'accroître la transparence et l'efficacité au sein du réseau; et c) la création de mécanismes de suivi de la participation des membres dans la mise en œuvre du programme de travail conjoint.
 25. **En Amérique latine.** La stratégie régionale de la Coalition met l'accent sur l'importance de la liaison entre savoirs et apprentissage. Dans le cadre d'un accord de partenariat conclu avec le PROCASUR et dans le but de renforcer les capacités des organisations de la société civile et des organisations intergouvernementales membres de la Coalition, cette dernière reproduira une expérience pilote menée en 2008 sur la mise en œuvre d'une filière d'apprentissage centrée sur les questions foncières. Cette filière d'apprentissage, qui tiendra compte des expériences conduites par les membres de la Coalition et les autres organisations pertinentes, concernera 18 à 20 organisations. Une collaboration avec l'Unité régionale d'assistance technique est envisagée.
 26. La complexité de l'accès à la terre et de l'exploitation de cette dernière est de plus en plus grande et, pour répondre à la crise alimentaire et au changement climatique, il convient de s'attaquer aux problèmes fondamentaux. La Coalition entreprendra donc une recherche collective régionale qui devrait donner lieu à des publications apportant des éléments susceptibles de faire progresser au moins trois thèmes fonciers clefs dans la région.
 27. **Au plan mondial.** À la demande du FIDA, le secrétariat de la Coalition a assuré la coordination d'un processus d'inventaire et de plaidoyer qui a conduit à la CDD 16 sur les conséquences de l'augmentation de la demande de terres à usage commercial pour les populations pauvres. Lors d'un atelier organisé conjointement, les étapes ultérieures de la collaboration sur ce thème ont été définies et il a été notamment décidé de mandater des études, de mettre en place un mécanisme d'échange d'informations et de prévoir un engagement conjoint avec la CDD 17 et le Conseil économique et social des Nations Unies.

28. Le travail de la Coalition sur le suivi mondial de l'accès à la terre en faveur des pauvres comporte trois objectifs: a) contribuer au développement d'indicateurs et de rapports mondiaux; b) favoriser des partenariats nationaux pour l'évaluation des questions foncières; et c) faciliter la collecte par les membres de données en vue de la publication de celles-ci dans un rapport mondial de haut niveau. Une consultation des membres et un exercice de recensement seront présentés aux principales parties prenantes internationales et régionales en décembre 2008, en vue de recommandations sur la meilleure façon pour la Coalition d'apporter une valeur ajoutée aux initiatives actuelles, notamment celles du FIDA. Le mode d'action recommandé sera mis en application à partir de 2009 et durant les années suivantes.
29. La Coalition collabore étroitement avec le FIDA sur la question des droits fonciers des éleveurs et des populations autochtones, notamment sur un important projet de don que préparent actuellement la Division des politiques et la Division consultative technique du FIDA à l'appui de l'Initiative mondiale pour un pastoralisme durable. Les activités, qui seront centrées sur le renforcement des droits fonciers des éleveurs, s'inscriront dans la ligne des initiatives actuellement menées par ces deux divisions dans ce domaine.
30. Outre les dimensions régionale et mondiale de l'action de la Coalition, au cours de l'année à venir, les activités seront également axées sur deux domaines thématiques pluridisciplinaires (égalité hommes-femmes/accès des femmes à la terre et contrôle des femmes sur cette dernière; et innovation). Une attention particulière sera également accordée au renforcement des communications au sein du réseau de la Coalition.
31. **Au plan institutionnel.** Les efforts porteront sur l'application du cadre opérationnel 2008-2011 de la Coalition, son cadre de suivi-évaluation (S&E) et sa stratégie de mobilisation des ressources. En vue de définir plus précisément les rôles, responsabilités et obligations des membres de la Coalition, son Conseil engagera un processus de consultation pour mettre au point des recommandations qui seront soumises à l'Assemblée des membres en 2009. Sera notamment abordée la question de la responsabilité des membres quant à la stabilité et à l'autonomie financière de la Coalition et, plus particulièrement, la recommandation visant à instaurer des droits d'adhésion et des contributions.

VII. Modalités d'exécution

32. Ces activités seront mises en œuvre par les membres, le secrétariat et le réseau de partenaires de la Coalition, sous la direction du Conseil de cette dernière et conformément au cadre opérationnel approuvé.
33. L'exécution des activités sera appuyée par les nœuds régionaux hôtes des membres dans les trois régions (pour l'Amérique latine, le Centro Peruano de Estudios Sociales, au Pérou; pour l'Asie, la Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural, aux Philippines; et, pour l'Afrique, l'Alliance kényane pour la terre, au Kenya).

VIII. Coûts et financement indicatifs du programme

34. Le plan du FIDA concernant ses relations futures avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2006/89/R.36) fixait pour cible que 65% au moins du financement de la Coalition devrait provenir de sources autres que le FIDA d'ici à décembre 2008, et que le cofinancement par le Fonds de la part administrative ne dépasserait pas 50%. Cette cible a été atteinte et même dépassée un an avant la date prescrite. En janvier 2008, le budget approuvé de la Coalition a en effet révélé que 79% du total du financement provenaient de sources autres que le FIDA. En outre, la contribution du Fonds à la part administrative pour 2008 ne représentait que 35%.

35. Le plan de travail et budget annuel de la Coalition pour 2009 est estimé à 4,44 millions d'USD, dont une contribution du FIDA de 1,15 million d'USD. Des négociations en vue d'une contribution d'un montant similaire sont sur le point d'être conclues avec la Commission européenne, un des autres membres fondateurs de la Coalition.
36. En outre, la Coalition s'est assurée pour 2009 des cofinancements du Gouvernement néerlandais et du Centre de recherche pour le développement international, pour un montant total de 0,96 million d'USD. Des négociations sont également en cours avec le Fonds belge de survie et l'Agence canadienne de développement international.
37. Non comprise celle du FIDA, les contributions au plan de travail pour 2009 atteindront 3,29 millions d'USD. La contribution du Fonds ne représentera donc que 25% du budget de la Coalition pour 2009.
38. Enfin, des discussions ont actuellement lieu avec la Direction du développement et de la coopération de la Confédération helvétique et avec la Norvège, discussions qui devraient permettre une plus grande diversification des contributeurs à la Coalition.

Récapitulatif du budget et du plan de financement

(En dollars des États Unis)

| <i>Catégorie de dépenses</i> | <i>FIDA</i> | <i>Cofinancement</i> |
|--|------------------|----------------------|
| Accueil du secrétariat de la Coalition | 98 000 | 100 000 |
| Organes de direction de la Coalition (Conseil de la Coalition et Assemblée des membres) | 60 000 | 100 000 |
| Coûts administratifs du secrétariat de la Coalition | 104 600 | 235 000 |
| Personnel du secrétariat pour les activités mondiales (plaidoyer, partenariats, gestion des savoirs et gestion du secrétariat) | 250 000 | 725 000 |
| Personnel du secrétariat pour les programmes régionaux | 150 000 | 270 000 |
| Frais de voyage | 32 000 | 70 000 |
| Dons pour les programmes | 456 000 | 1 790 000 |
| Total | 1 150 600 | 3 290 000 |

IX. Modalités de suivi et évaluation et d'établissement des rapports

39. Le suivi et l'évaluation constituent l'une des priorités de la Coalition. Ils ont pour but d'améliorer les performances de cette organisation qui, dirigée par ses membres, dont le FIDA, apporte à ces derniers une valeur ajoutée et leur offre des possibilités de progresser collectivement sur le plan de la politique foncière, possibilités dont ils ne sauraient bénéficier individuellement ou dans le cadre des réseaux existants. Pour la Coalition, le suivi et l'évaluation poursuivent un double objectif de responsabilité et apprentissage, les membres partageant la charge d'appliquer les procédures et approches de suivi et d'évaluation approuvées par la Coalition et de fournir une information en retour sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
40. Des rapports intérimaires seront soumis chaque année au FIDA par le secrétariat de la Coalition. En tant que membre de cette dernière, le Fonds se verra également transmettre un rapport annuel dressant un bilan global de l'application du cadre stratégique 2007–2011 de la Coalition. Le secrétariat de cette dernière sera globalement responsable de la gestion financière des activités, dont il tiendra la comptabilité conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA en la matière.

Logical framework

| <i>Hierarchy of objectives</i> | <i>Objectively Verifiable Indicators</i> | <i>Means of Verification</i> |
|--|---|---|
| 1. ILC members provide coherent and coordinated support to global, regional and national commitments and actions to improve the access of poor men and women to natural resources, especially land | At least two collaborations/ partnerships established between ILC, CSOs & IGOs at global, regional and national levels Ratings by peer-to-peer reviews of quality of collaboration between members At least two instances where land-related agreements, policies, laws and compliance are changed in favour of the poor thanks to ILC role Ratings by members and partners of relevance and utility of tenure security monitoring indicators Use of, or reference to, tenure security monitoring indicators by target audiences (governments, IGOs, etc.) | - Annual survey of members - Annual report - ILC website, and ILC members' websites - Policy and thematic Papers |
| 2. ILC members have increased their capacity for networking, knowledge sharing, dialogue and joint action. | Rating by members of extent to which ILC lessons & good practices have led to improved access of poor men & women to NR & land Rating by CSOs/ members of extent to which they have improved access to land-related knowledge as a result of ILC's stock-taking activities | - Annual survey of members - Annual report |
| 3. ILC becomes a member-led and financially sustainable coalition | At least ten joint actions by members mediated through ILC support (by region & country) Two active ILC-supported networks that attract non-ILC funding and support | - Annual report - ILC and members' websites - ILC workplan and budget |
| Expected results | | |
| 1.1(Global) Policy dialogues and mechanisms on land issues among CSOs, government and IGOs at in-country and regional levels in place 1.2 (Global) defined and agreed role for ILC in facilitating of global monitoring of pro-poor access to land 1.3 (Global) a more coordinated response to increasing commercial pressures on land 1.4 (Global) Increased support for land rights of pastoralists (Africa) Co-ordinate efforts to address land-based conflict in central and/or west Africa 1.5 (Africa) strengthened civil society engagements with AU/UNECA/AfDB land policy guidelines 1.6 (Asia) reporting processes on pro-poor "access to land"(i.e. monitoring/shadow report and "land watches") established at country level, along with regional synthesis and monitoring reports | At least six policy dialogue and advocacy initiatives in the 3 regions and globally Early evidence of changes in target audience attitudes, stance or levels of trust in relation to ILC's policy positions and to ILC's advocacy messages At least one advocacy initiatives/campaigns conducted by ILC members Level and nature of participation of ILC CSOs members in policy dialogue with AU/UNECA/AfDB Level and nature of ILC member contact with other organizations advocating for similar change Increase % of budget allocation on activities to monitor agreements, policies and laws (ILC Programme - LRI) At least two agreements, policies and laws monitored (in Asia and globally) At least two land related analyses prepared and disseminated by ILC Target audiences reached with monitoring data and analysis | - ILC Policy and advocacy papers (ILC and members) - ILC and members' websites - Progress reports - OTRs (secretariat and members) - ILC annual survey and evaluation questionnaire - ILC financial statements |
| 2.1 (Latin America) Learning path (ruta de aprendizaje) on specific land and territorial related topics identified by ILC members 2.2 (Latin America) Collective Action Research for influencing regional debate and policy maker 2.3 thematic communities of interests for knowledge sharing 2.4 (Asia) field action learning & thematic sharing on priority topics identified by ILC members | Satisfaction with relevance and utility of packages by target audience Increase % of budget allocation on capacity building activities Level of client satisfaction with training received Cost per participant of training delivery | - Progress reports - ILC annual survey and evaluation questionnaires - ILC financial statements |
| 3.1 Increased leadership by members, and increased membership participation 3.2 greater institutional and financial sustainability achieved 3.3 Improved planning, accountability, effectiveness and focus of ILC initiatives | At least twenty members playing an active role in planning and managing ILC-funded activities and in internal ILC decision-making processes Number and nature of member-to-member contacts – within the regional network and with members in other regions Number and nature of regional processes managed or coordinated by the regional networks At least five potential ILC donors contacted and informed about the ILC At least two potential ILC donors expressing interest in funding ILC activities | - Progress reports - Minutes of meetings - ILC annual survey and evaluation questionnaires - ILC proposals to donors - ILC agreements with donors |